



Le bonheur d'apprendre ensemble

Stéphane Ravaille

Professeur Agrégé d'économie gestion

Président de l'UTL34

Agde le 22 novembre 2013

A l'attention de Mesdames et Messieurs les membres de l'UTL,

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Madame, Monsieur, Cher(e) adhérent(e),

Vu l'article 8 de nos statuts, les articles 7,8 du règlement intérieur de notre association,

J'ai l'honneur et le grand plaisir de vous inviter à assister à L'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) de l'Université du Temps Libre du Bas Languedoc qui aura lieu le

:

**Samedi 14 décembre 2013 –à partir de 09 H 00
Au foyer des campagnes de Tourbes (face à la Mairie)**

Vous voudrez bien vous munir de votre carte d'adhérent. **Cette présente tient lieu de convocation, conformément au règlement intérieur en vigueur.** Elle est affichée dans tous les centres. **Votre carte d'adhérent fait foi pour montrer que vous êtes à jour de votre cotisation. Elle est donc indispensable.**

Si vous ne pouvez pas vous rendre à cette AGO, vous pouvez participer aux décisions **en utilisant un pouvoir à demander au Vice Président de votre site** ou à télécharger sur notre site Internet (www.utl34.fr) et à remettre, dûment rempli, au Vice Président de votre site.

L'ordre du jour de l'AGO sera le suivant :

- 1- Rapport moral du Président : Période du 01/09/2012 au 31/08/2013
- 2- Rapport financier du Trésorier: Période du 01/ 09/2012 au 31/08/2013
- 3- Proposition de confirmer les cooptations faites au CA de l'UTL34
- 4- Communications diverses du Président
- 5- Questions diverses.

NB : Questions diverses : Il ne sera répondu lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qu'aux seules questions portées au préalable et au moins une semaine à l'avance à notre connaissance, par écrit. Vous pouvez le faire par courriel. Il n'est pas nécessaire de poser à l'avance des questions sur des thèmes mis à l'ordre du jour.

P.S. : Vous trouverez sur notre site Internet des documents d'informations relatifs à cette AGO.

Le Président,
Stéphane Ravaille